Image not found or type unknown

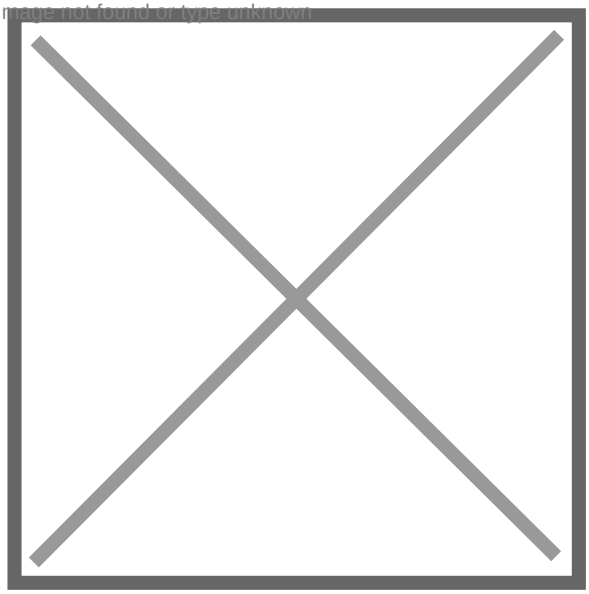

Changement faisceau moteur pour la deuxieme fois en 18 mois.

Par **elodielalld**, le **13/10/2010** à **20:45**

Bonjour,

Pour résumer, nous avons changer notre faisceau moteur sur notre scenic le 4 mars 2009;piece et main d'oeuvre garantie 1 an.
Voila aujourd'hui que notre climatisation ne fonctionne plus et que le garage nous annonce qu'il faut changer le faisceau moteur...
La piece ayant etait changée il y a 18 mois, pas de garantie possible.
Nous avonc fait une requette chez Renault qui nous propose une participation de 350 euros sur une facture qui s'eleve à 880€.
Le reste etant à notre charge.
Avons nous un recours possible si oui lequel?
Nous avons contesté cette proposition, car cette piece ne devrait pas etre à changer tout les 18 mois....il y a donc eu soit, un defaut sur le nouveau faisceau soit une erreur dans le montage du faisceau....
Merci d'avance pour votre aide.
Cordialement.
Mr et Mme N.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés